



Commission scolaire des
Rives-du-Saguenay

Offre d'emploi

Directrice générale - Directeur général

DESCRIPTION DE L'ORGANISATION

La Commission scolaire des Rives-du-Saguenay est établie dans la région du Saguenay Lac-St-Jean et son siège social se situe à Chicoutimi. Elle dispense des services éducatifs à près de 15 500 élèves jeunes et adultes, répartis entre 40 écoles et centres de formation. Elle compte environ 2 000 employés qui placent la qualité des services à la clientèle au centre de leurs préoccupations. Son budget annuel atteint les 168 M \$. Reconnue pour son implication dans sa communauté, elle est également un partenaire actif dans le développement de sa région. Elle situe l'épanouissement personnel et la réussite de l'élève au cœur de ses actions et veut se démarquer par un haut niveau de réussite face à la persévérance scolaire, la diplomation et la qualification de tous ses élèves.

NATURE DE L'EMPLOI

Sous l'autorité du Conseil des commissaires, l'emploi de directrice générale ou de directeur général comporte la responsabilité totale de la gestion des activités, des programmes et des ressources de l'organisme pour l'ensemble des unités administratives, des établissements et des champs d'activité ainsi que la responsabilité du suivi de l'exécution des décisions du Conseil des commissaires et du Comité exécutif, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Cet emploi comporte notamment les responsabilités suivantes :

- Exercer son autorité sur le personnel requis pour le fonctionnement de la Commission scolaire;
- Participer aux séances du Conseil des commissaires et du Comité exécutif, sans droit de vote;
- Diriger le Comité consultatif de gestion et assurer le suivi de l'ensemble des services;
- Participer au comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, si elle ou il n'y a pas désigné une représentante ou un représentant.

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES

- Grade universitaire de 2^e cycle ou de 1^{er} cycle dans un champ d'études approprié sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de trois (3) ans ou occuper un emploi de hors-cadre ou de cadre, à l'exception de celui de gérant, dans une commission scolaire.
- Dix (10) années d'expérience pertinente, dont au moins cinq (5) dans un emploi de cadre.

PROFIL DE LA PERSONNE RECHERCHÉE

La Commission scolaire est particulièrement à la recherche d'une personne capable :

- De s'engager au service de l'intérêt public et de soutenir la Commission scolaire en apportant l'éclairage nécessaire pour lui permettre de prendre les meilleures décisions;
- D'énoncer une vision porteuse, d'orienter stratégiquement les actions et de susciter une adhésion forte et durable;
- De prendre des décisions avec doigté, célérité et courage;
- D'orienter et de mener l'organisation vers l'atteinte de ses objectifs et l'amélioration de sa performance.

RÉMUNÉRATION ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Les conditions d'emploi et la rémunération sont celles prévues au document « *Le règlement déterminant certaines conditions de travail des hors-cadres des commissions scolaires* ». Le traitement annuel correspond à la classe 15.

POUR POSER VOTRE CANDIDATURE

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre motivant votre candidature **au plus tard le 15 mai 2018 à 16 h** à l'attention de :

Sélection DG - Commission scolaire des Rives-du-Saguenay - Confidentiel

a/s Madame Brigitte Simoneau, consultante pour la Fédération des commissions scolaires du Québec
à l'adresse électronique suivante : cdubois@fcsq.qc.ca en vous assurant de la réception de votre courriel
auprès de Madame Carole Dubois au 418 651-3220, poste 368.

Seules les candidatures reçues à cette adresse seront recevables aux fins du concours.

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement. La Commission scolaire ne s'engage pas à retenir l'une ou l'autre des candidatures reçues dans le cadre du présent affichage.

La Commission scolaire remercie à l'avance tous les candidats et candidates de leur intérêt. Toutefois, seules les personnes retenues dans le cadre du processus de sélection seront contactées et pourraient être soumises à une évaluation psychométrique.

La Commission scolaire applique un programme d'accès à l'égalité d'emploi pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées. Elle invite les candidates et les candidats en provenance de ces groupes à s'identifier lors du dépôt de leur candidature.